

# Les Fabriques Prospectives, une offre d'ingénierie de l'ANCT pour accompagner les territoires dans les transitions

## Objectifs

Les Fabriques Prospectives (FP) sont une des **offres d'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires**. Elles visent à accompagner les territoires dans la conception de politiques et de projets intégrant **les transitions écologique, démographique, économique et de l'action publique**. L'ANCT lance 3 FP par an. Les FP se caractérisent avant tout par leur **approche ascendante et partenariale**.

## Modalités

Pendant un an, chaque Fabrique Prospective réunit un groupe de **quatre à huit territoires volontaires** accompagnés par un prestataire qualifié, piloté et financé, en tout ou partie, par l'ANCT.

Les thèmes des FP sont proposés par le pôle Prospective Veille Innovation de l'ANCT, par les programmes de l'ANCT, par les associations d'élus, par les ministères et opérateurs nationaux, ou encore par des communes-EPCI.

Pour chaque FP, le pôle Prospective Veille Innovation de l'ANCT met en place un **comité de pilotage** spécifique, qui réunit a minima le programme de l'ANCT concerné, une ou plusieurs association(s) d'élus, et un chercheur, mais également les acteurs nationaux concernés par le sujet traité : ministères, opérateurs, réseaux, etc.

Les **communes ou EPCI accompagnés** sont proposés par le COPIL de chaque FP, selon sa connaissance de la motivation des élus locaux et de leurs besoins d'ingénierie, en lien avec les Délégués territoriaux de l'ANCT. Il ne s'agit donc pas d'un appel à manifestation d'intérêt ou d'un appel à projets.

**Les cahiers des charges des FP fixent des attendus**, mais n'imposent pas de méthode afin que les propositions d'accompagnement soient variées d'une FP à l'autre, et les plus adaptées possibles aux transitions traitées et aux territoires accompagnés.

Le prestataire assure à la fois :

- **un accompagnement sur-mesure de chaque territoire volontaire** en animant sur le terrain pour chacun 4 séminaires afin de les aider à se projeter dans le long terme et à identifier des solutions de court terme.
- **un accompagnement collectif** en réunissant dans le cadre de 4 séminaires intersites, les élus et agents référents des territoires engagés dans la FP, l'ANCT et les partenaires nationaux (associations d'élus, ministères, opérateurs), afin de tirer des enseignements utiles à d'autres communes-EPCI, qu'il s'agisse d'éléments de méthode ou de pistes d'évolution de l'action publique au niveau national.

**Les élus locaux (communes, EPCI) sont au cœur des Fabriques Prospectives.** Ils participent à l'ensemble des séminaires (locaux et intersites) et mobilisent un groupe de travail local réunissant 15 à 20 acteurs locaux de leurs choix (services de l'État, agences d'urbanisme, chambres consulaires, associations, habitants, entreprises...).

## Livrables

A l'issue d'une FP :

- **chaque territoire** accompagné dispose d'un **livrable opérationnel** (feuille de route incluant un programme d'actions) qui synthétise la démarche prospective menée ainsi que les pistes d'actions et de gouvernance identifiées ;
- les résultats de la FP sont valorisés par une publication de l'ANCT, qu'il s'agisse d'enseignements méthodologiques utiles aux communes-EPCI ou en termes d'évolution de l'action publique au niveau national.

Six mois après une FP, l'ANCT organise une réunion de suivi et un évènement de valorisation.

Afin de concrétiser les actions issues des FP, les communes-EPCI accompagnés peuvent mobiliser « l'ingénierie sur mesure » de l'ANCT en prenant contact avec le Délégué territorial de l'Agence (préfet de département) ou le délégué territorial adjoint (secrétaire général, sous-préfet d'arrondissement ou directeur départemental des territoires, selon les départements) :

→ [https://anct-carto.github.io/annuaire\\_delegues\\_anct/](https://anct-carto.github.io/annuaire_delegues_anct/)

## Moyens

L'ANCT prend en charge la prestation en tout ou partie (cofinancements possibles de partenaires nationaux). La prestation est gratuite pour les communes et les EPCI, excepté les frais d'organisation des séminaires dans leurs territoires et les frais de déplacement pour participer aux séminaires intersites.

## 13 FABRIQUES PROSPECTIVES 2018 à 2022

2022

□ La nature dans les quartiers prioritaires : quels leviers pour la transition écologique, l'emploi, le lien social et la cohésion territoriale ?

Partenaires : Ville et banlieue ; AdCF ; ANRU ; Cerema ; LPO ; Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ; OFB ; RN CRPV ; USH ; Université de Lausanne

2021

◇ Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes urbains dans les villes moyennes ?

Partenaires : Villes de France ; Tempo territorial

◆ Être sénior demain dans une petite ville

Partenaires : AdCF ; Anah ; AMRF ; APVF ; BDT ; DGALN ; DGCS ; DGOM ; RFVAA ; Université de Lorraine

◆ Le tourisme responsable une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires

Partenaires : ANETT ; ADEME ; ADN Tourisme ; Atout France ; DGE ; DGOM ; Aix-Marseille Université

2020

□ Sites industriels de demain

Partenaires : AdCF ; CDC ; CEREMA

■ La nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux

Partenaires : AMF ; DGALN ; DGOM ; OFB ; Université Lyon 3

■ Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les QPV ?

Partenaires : AdCF ; ANRU ; CNLRQ ; DGOM ; France urbaine ; INRAE ; Ministère des solidarités et de la santé ; Terres en villes

2019

△ Territoires industriels et capital social

Partenaire : AdCF

▲ Petites villes et santé environnementale

Partenaires : APVF ; Ministère des solidarités et de la santé ; Ministère de la transition écologique

▲ Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ?

Partenaires : Villes de France ; CGDD ; DGALN

2018

○ Les très grandes intercommunalités : quelle gouvernance pour quel projet ?

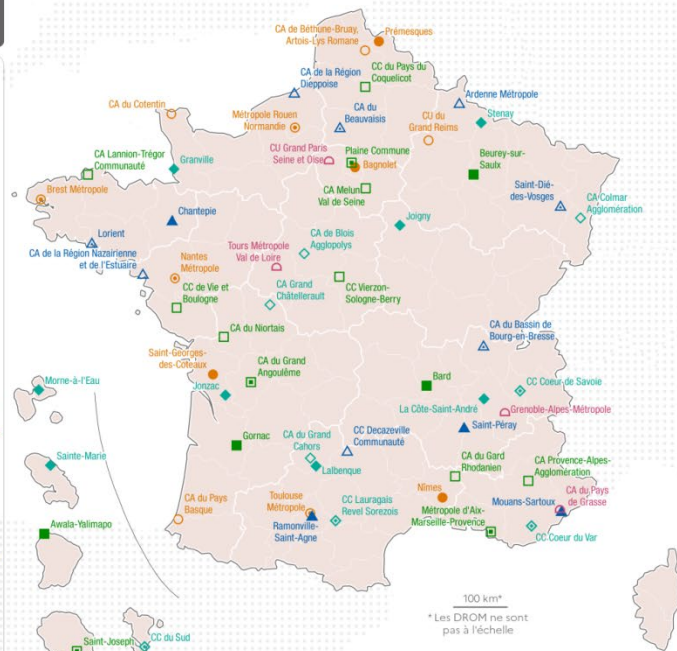
Partenaire : AdCF

● QPV et périurbain : les territoires acteurs de l'adaptation au vieillissement

Partenaires : CNAV ; CNSA ; Ministère des solidarités et de la santé ; ODAS ; PUCA ; RFVAA

● Coopérations entre métropoles et territoires environnants

Partenaires : AdCF ; France urbaine



Sources : ANCT 2022 ; IGN 2021 - Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 22/07/2022

## Contact

Annabelle Boutet, cheffe du pôle Prospective Veille Innovation, ANCT

01 85 58 62 48 – 07 64 88 77 37 [annabelle.boutet@anct.gouv.fr](mailto:annabelle.boutet@anct.gouv.fr)

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-fabriques-prospectives-accompagner-les-territoires-dans-les-transitions-211>